



## LA DGFIP REMERCIE SES AGENTS DE LEUR ENGAGEMENT DURANT LA CRISE SANITAIRE... EN SUPPRIMANT DES EMPLOIS !!

Le Gouvernement, le DG, le DDFIP,... Les remerciements pleuvent sur les agents des finances publiques et de la fonction publique ! C'est que la crise sanitaire a rappelé le rôle fondamental des services publics et de leurs agents... tout en révélant les carences des services publics, fragilisés par des années de politique d'austérité. Mais tout en louant dans ses discours les agents publics, le gouvernement, qui n'a même pas envisagé un moratoire dans la période, persiste sur sa ligne fondamentalement hostile à la Fonction publique et profite de la pandémie pour poursuivre et accélérer les contre-réformes :

- les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale perpétuent année après année l'austérité budgétaire
- les processus d'abandons, de privatisations, d'externalisations des missions de service public tournent à plein régime
- Les fermetures des services publics de proximité implantés dans les territoires se multiplient et les regroupements et restructurations aggravent la diminution des services rendus à la population
- Avec la mise en œuvre de la loi portant transformation de la fonction publique d'août 2019, les pouvoirs publics entendent en finir avec le statut général des fonctionnaires
- Les conditions de vie des personnels ne cessent de se dégrader avec le gel de la valeur du point de l'indice pour la dixième année consécutive et le manque de personnels

C'est dans ce joyeux contexte qu'après avoir présenté ses vœux aux agents et les avoir remerciés une nouvelle fois, notre Directeur convoque un comité technique local (CTL) mardi 12 janvier 2021 portant sur une nouvelle charrette de 11 suppressions d'emplois en Savoie :

Service	A+	A	B	C	Total
NRP	-4				-4
PCE (antenne Albertville)		-1	-1		-2
Direction (Service Dépense)				-2	-2
SIP-SIE Aix les Bains				-1	-1
PCRP				-1	-1
SIP-SIE Saint-Jean de Maurienne			-1		-1
<b>Total</b>	<b>-4</b>	<b>-1</b>	<b>-2</b>	<b>-4</b>	<b>-11</b>

### Une vision purement budgétaire des services publics

Le contrôle fiscal est particulièrement impacté avec la suppression de 3 emplois. C'est bien le signe que le contrôle fiscal, naguère la vitrine de l'ex-DGI, est devenu la dernière roue du carrosse DGFIP ! Les fraudeurs peuvent dormir tranquille, entre les restructurations (BDV de Moutiers et PCE de Moutiers/Saint-Jean rayés de la carte) et les suppressions d'emplois, il ne reste plus beaucoup de collègues pour contrôler « les plus grandes stations du monde ».

Le CTL va également acter le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries vers les SIP, ainsi que la création des SGC d'Aix, d'Albertville, de Chambéry et de Moutiers, première étape de la destruction du réseau de proximité. En attendant le transfert au 01/09/2021 du recouvrement des SIE au PRS, qui absorbera à terme celui des SIP et de l'URSSAF. Dès lors, quelles seront les garanties de maintien des SIP et des SIE ? Le dépeçage a déjà commencé avec la fermeture du SIE d'Aix, la transformation du SIE de Saint-Jean en antenne du SIE de Chambéry et la transformation du SIP d'Aix en antenne du SIP de Chambéry.

Cette volonté du Gouvernement de déstructurer le réseau s'inscrit dans cette conception libérale de l'économie qui n'analyse l'État et les services publics que d'un point de vue budgétaire. Il faut fermer des services publics et supprimer des emplois pour réduire les coûts au risque d'aggraver la fracture sociale, celle-là même qui a fait naître le mouvement des gilets jaunes et qui pourrait amener le FN au pouvoir.

### **Le foncier en Savoie : une restructuration incohérente**

La direction veut imposer la création d'un SDIF sur Chambéry avec une antenne sur Jean de Maurienne. C'est un choix totalement incohérent qui ne pourra qu'aggraver la situation du foncier (missions éclatées, postes vacants, agents qui ne suivront pas la mission...). Un exemple si ces projets de restructurations aboutissent : un contribuable qui habite en Tarentaise devra se rendre au SIP d'Albertville pour sa TH, au CDIF de Chambéry pour sa CFE et au CDIF de Saint-Jean pour sa TF ! N'y a-t-il que les agents et la CGT pour considérer ce choix d'organisation comme irrationnel ? Autre aberration : le choix de la date de mise en place du SDIF au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Septembre, le pire moment pour les services du cadastre, juste avant la campagne de Taxe Foncière... La connaissance des missions est-elle inversement proportionnelle à la position dans l'organigramme fonctionnel ?

La CGT Finances Publiques s'évertue à expliquer la nécessité d'avoir, sur le département, 3 services du cadastre de pleine compétence (Chambéry, Moutiers et St Jean de Maurienne), regroupant l'ensemble des missions fiscales et foncières (évaluation des locaux d'habitation, des locaux professionnels et le plan). Position identique à celle défendue par les agents du cadastre qu'ils ont fait connaître au directeur dans une contribution commune.

### **Des restructurations aberrantes sur le plan sanitaire, environnemental et social**

Irresponsable et en total décalage avec les recommandations médicales face à la crise sanitaire, la DDFIP ne fait pas cas non plus des recommandations du médecin de prévention ou de l'ISST<sup>1</sup> qui alertaient sur le danger de la « densification » des sites de Bassens et d'Albertville. A l'heure de l'urgence climatique, la direction fait le choix de mettre tout le monde sur les routes avec des déplacements plus importants pour les agents et les usagers (Bauges, Beaufortain, Tarentaise, Haute Maurienne...). Elle mise tout sur l'accueil numérique excluant de fait près de la moitié de la population française touchée par « l'illectronisme et son halo » !<sup>2</sup>

***La CGT ne siègera pas à ce CTL. Elle refuse de cautionner les suppressions d'emplois et d'accompagner les restructurations. Il n'y a rien à négocier en CTL : les syndicats ne peuvent rendre qu'un avis consultatif sur lequel s'assoit systématiquement la direction. Cela n'empêchera pas la CGT de porter haut et fort ses revendications pour tous les agents de la DGFIP et de la fonction publique !***

#### **La CGT revendique :**

- **10 % d'emplois en plus à la DGFIP, en priorité dans les services déconcentrés et les services informatiques**
- **10 % d'emplois en plus dans la fonction publique**
- **la revalorisation de 10 % de la valeur du point d'indice**
- **la création de 3 CDIF de pleine compétence à Chambéry, Moutiers et Saint-Jean**
- **l'arrêt du NRP et le maintien des services publics fiscaux et comptables de proximité et a minima l'arrêt des restructurations pendant la crise sanitaire**

1 CHSCT tenus en 2020 dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire ou note de l'ISST du 13 novembre 2020

2 Sénat Rapport d'information n° 711 de M. Raymond VALL, fait au nom de la mission d'information « Illectronisme et inclusion numérique », déposé le 17 septembre 2020